

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ DE BELLECHASSE  
MUNICIPALITÉ DE LAC-ETCHEMIN**

*Séance extraordinaire du 3 juin 2013*

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Lac-Etchemin tenue le lundi 3 juin 2013 à 18 h 30 à la salle de délibérations du conseil au 208, 2<sup>e</sup> Avenue, Lac-Etchemin.

**Sont présents :**

**Madame la conseillère :** France Tanguay

**Messieurs les conseillers :** Paul Poulin  
Serge Plante  
André Turmel  
Pierre Dallaire  
Sylvain Drouin

**formant quorum sous la présidence de M. le maire, Harold Gagnon.**

**Est également présent :**

Le directeur général/secrétaire-trésorier, Laurent Rheault, M.A.P., OMA.

**OUVERTURE.**

À 18 h 30, M. le maire Harold Gagnon ouvre la séance par la lecture de l'avis de convocation qui a été signifié aux membres du conseil par le directeur général/secrétaire-trésorier.

À M. le maire Harold Gagnon, Mme la conseillère France Tanguay et MM. les conseillers Paul Poulin, Serge Plante, André Turmel, Pierre Dallaire et Sylvain Drouin.

AVIS vous est par le présent donné par le soussigné, Laurent Rheault, M.A.P., OMA, directeur général/secrétaire-trésorier, qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Lac-Etchemin aura lieu, le lundi 3 juin 2013, à 18 h 30 à la salle du conseil, au 208, 2<sup>e</sup> Avenue, aux fins de :

1. Adjudication - Émission par billets au montant de 560 400 \$ - Refinancement des règlements d'emprunt numéros 86-2008 et 84-2008.
2. Modalité de l'émission par billets au montant de 560 400 \$ - Refinancement des règlements d'emprunt numéros 86-2008 et 84-2008.

Donné à Lac-Etchemin, ce 27<sup>e</sup> jour de mai 2013.

Le directeur général/secrétaire-trésorier,  
Laurent Rheault, M.A.P., OMA

110-06-2013 SP1  
1.

**ADJUDICATION - ÉMISSION PAR BILLETS AU MONTANT DE 560 400 \$ -  
REFINANCEMENT DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT NUMÉROS 86-2008 ET  
84-2008**

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER SERGE PLANTE  
ET RÉSOLU :**

QUE la Municipalité de Lac-Etchemin accepte l'offre qui lui est faite de la Caisse Desjardins des Etchemins pour son emprunt du 11 juin 2013 au montant de 560 400 \$ par **billets** en vertu des règlements d'emprunt numéros 86-2008 et 84-2008, au pair, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

MONTANTS	TAUX	ÉCHÉANCES
106 200 \$	2,785 %	11 juin 2014
108 900 \$	2,785 %	11 juin 2015
112 000 \$	2,785 %	11 juin 2016
115 100 \$	2,785 %	11 juin 2017
118 200 \$	2,785 %	11 juin 2018

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci;

QUE demande soit faite au ministre des Finances et de l'Économie, d'approuver les conditions du présent emprunt, telles que mentionnées ci-haut.

***Adoptée à l'unanimité.***

111-06-2013 SP1  
2.

**MODALITÉ DE L'ÉMISSION PAR BILLETS AU MONTANT DE 560 400 \$ -  
REFINANCEMENT DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT NUMÉROS 86-2008 ET  
84-2008**

---

Attendu que, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Lac-Etchemin souhaite emprunter par billets un montant total de 560 400 \$ :

RÈGLEMENT NUMÉRO	POUR UN MONTANT DE \$
86-2008	448 600
84-2008	111 800

Attendu qu'à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis;

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PAUL POULIN  
ET RÉSOLU :**

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billets au montant de 560 400 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 86-2008 et 84-2008 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le maire et le secrétaire-trésorier;

QUE les billets soient datés du 11 juin 2013;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

<b>2014</b>	<b>106 200 \$</b>
<b>2015</b>	<b>108 900 \$</b>
<b>2016</b>	<b>112 000 \$</b>
<b>2017</b>	<b>115 100 \$</b>
<b>2018</b>	<b>118 200 \$</b>

***Adoptée à l'unanimité.***

---

MAIRE

---

DIRECTEUR GÉNÉRAL/  
SECRETAIRE-TRÉSORIER